

# Death tech

**Source**

letemps.ch  
Anouch  
Seydtaghia  
9 juillet 2024

## 1. Le marché de la « death tech » explose, avec une large palette de services autour de la mort numérique

*Doubles virtuels de personnes décédées, coffres-forts numériques où stocker ses données, mémoriaux en ligne... une vaste étude de TA-Swiss cartographie le marché de la mort numérique, en expansion, mais totalement instable.*

Ce sont des termes qui sonnent étrangement, et auxquels il faudra s'habituer. A cause, bien sûr, de l'explosion de l'intelligence artificielle. Il s'agit du secteur de la « death tech » (« mort numérique »), de la « grief tech » (« chagrin numérique »), car apparaît une « digital afterlife » (« vie numérique après la mort »), alors que des « deadbots » (« clones de défunts ») se multiplient...

Autant d'expressions totalement absconnes, qui mêlent un phénomène issu de la nuit des temps – la mort – avec des technologies de pointe. Pour explorer ces évolutions fulgurantes, TA-Swiss, alias la Fondation pour l'évaluation des choix technologiques, a publié mardi une longue étude de 282 pages à ce sujet, sobrement intitulée « La mort à l'ère numérique », où l'organisme explore « les chances et risques du digital afterlife ». Issu d'une collaboration entre Ethix, laboratoire d'éthique de l'innovation, l'Université de Lausanne, le CHUV et la Haute Ecole d'ingénierie et de gestion du canton de Vaud (HEIG-VD), le rapport offre une plongée profonde dans un marché qui croît rapidement.

### Testament numérique

Ce secteur se segmente en deux catégories principales, selon les auteurs de l'étude. D'un côté, il y a des entreprises permettant à leurs clients de définir ce qu'il adviendra de leurs données personnelles après leur décès. Certaines sociétés se proposent de sécuriser la conservation des mots de passe de sorte que leurs ayants droit puissent facilement mettre des comptes en ligne en mode mémorial ou effacer complètement des données personnelles comme les e-mails. En parallèle, d'autres entreprises proposent une sorte de testament numérique, permettant de déposer sur leur plateforme des enregistrements audio ou vidéo qui seront diffusés aux proches à un moment déterminé, après le décès. C'est ce que les auteurs appellent la « death tech ».

De l'autre côté, il y a la « grief tech ». Les entreprises actives dans ce secteur offrent par exemple la possibilité de créer des mémoriaux virtuels sur internet, ou utilisent les données d'une personne après sa mort pour programmer un robot de discussion qui reflète sa personnalité – appelé par les auteurs de l'étude un « deadbot » –, ou un avatar qui donne l'illusion que le contact avec la personne disparue perdure. Pour cela, les doubles numériques que l'IA permet de réaliser sont de plus en plus « réalistes ». Ils sont conçus à partir d'extraits sonores, de vidéos ou de textes enregistrés avant le décès de l'être cher.

### **Marché très instable**

Dans son étude, TA-SWISS a répertorié pas moins de 60 applications et prestations de la « digital afterlife ». Et c'est un marché très instable: selon une étude britannique citée dans le rapport, plus de la moitié des services sous revue avaient disparu en l'espace de six ans ou étaient restés inactifs pendant plus d'un an au cours de la période étudiée. «Le nombre d'offres qui apparaissent et disparaissent à une grande vitesse sur le marché rend difficile de prévoir si un essor économique de ces applications aura lieu à court ou moyen terme. Nous estimons que ces acteurs ont encore de la peine à trouver leur place sur le marché », estime Jean-Daniel Strub, cofondateur d'Ethix.

### **Pas de standards**

Et il n'est pas facile, dans cette jungle de prestataires, de savoir avec qui travailler pour un sujet si sensible. Il n'y a actuellement pas de standards qui régissent le domaine. « Nous recommandons, dans notre étude, de développer un code de conduite pour l'industrie du « digital afterlife ». Celui-ci permettrait par exemple de réduire les risques de ce qui est qualifié dans le domaine de «second loss», soit la perte de contenus numériques appartenant à la personne décédée lorsque le service ou l'application fait faillite ou cesse d'être maintenue », estime Francesca Bosisio, professeure à la HEIG-VD et responsable du groupe thématique de compétences en management et système de santé.

### **Le souci de l'accès aux données**

Très peu d'internautes sont aussi prévoyants. Un nombre considérable de personnes qui surfent sur internet, communiquent par e-mail, ou utilisent un compte Facebook ou Instagram ne prennent aucune précaution pour planifier leur succession numérique, estiment les auteurs de l'étude. Et en face, il y a toutes celles et ceux qui doivent gérer un héritage numérique après le décès d'un être cher, mais à qui l'accès aux données de ce dernier est refusé. « Nous sommes convaincus qu'une planification anticipée de l'héritage numérique permettra de soulager à la fois les personnes qui prennent des dispositions en prévision de leur décès et leurs proches, affirme Jean-Daniel Strub. La diffusion de ces pratiques de prévoyance prolongerait selon nous le pouvoir d'agir de la personne décédée au-delà de son décès et permettrait de réduire les risques encourus par les proches qui pourraient être exposés de manière non désirée à des traces ou contenus numériques laissés par le défunt. »

Enfin, de plus en plus de sociétés proposent de créer, grâce à l'IA, une sorte de jumeau numérique de la personne décédée pour « dialoguer » (les guillemets sont de mise) avec elle. «En Suisse et à l'étranger, ces services paraissent encore très peu connus et utilisés puisqu'ils demandent beaucoup de compétences en termes de développement informatique, analyse Francesca Bosisio. Nous doutons que les applications et les services visant la «survie numérique» du défunt répondent à un besoin répandu au sein de la population. Mais quelques usages commencent à émerger en Chine, où des offres rencontrent actuellement une certaine popularité.»

### **Consultation des réseaux**

Selon la spécialiste, pour l'heure, les « interactions » les plus fréquentes avec les personnes décédées se limitent à la consultation des réseaux sociaux des disparus ou à gérer les traces numériques laissées intentionnellement (ou pas) par ceux-ci. Francesca Bosisio conclut ainsi: « Puisque aucune loi ne protège les défunts, auteurs intentionnels ou non intentionnels de mémoires numériques, et leurs proches, les mesures devraient à notre sens concerner en priorité la manière de protéger le défunt et les héritiers de ses traces numériques. »

## **2. Death tech : Une intelligence artificielle qui fait « revivre » vos proches disparus**

Depuis des décennies, les rituels qui entourent la mort sont en perte de vitesse. La plupart des humains meurent à l'hôpital, on ne veille plus les morts à la maison. Aussi, de plus en plus de familles ont recouru à la crémation, les morts n'ont plus de sépulture. Les familles se retrouvent donc sans lieu de recueillement, jugé inutile ou comme une perte de temps. Même si de nombreux projet émerge de manière à redonner sa place à la mort, cette volonté de ne pas dépenser de temps pour nos morts témoigne d'une grande difficulté de notre monde à « voir la mort en face ». C'est un peu dans ce courant qu'on émerge de nouveau projet technologique, avec pour objectif de faire vivre grâce à

l'Intelligence artificielle des personnes décédées. Ces innovations d'un secteur qu'on nomme la death tech, ont vu le jour chez nos voisins asiatiques.

### **Re;memory, la start-up sud-coréenne qui permet d'avoir une conversation avec un mort**

Chaque année depuis 1967 se tient à Las Vegas, le CES pour Consumer Electronics Show. L'objectif du CES est de mettre en lumière des innovations technologiques. Certaines révolutions technologiques comme le magnétoscope (dans les années 70), l'ordinateur, le caméscope, le lecteur CD, le lecteur DVD (dans les années 80) y ont été exposés. Dans les années 1990, le salon a présenté la télévision HDV, le format Blu-ray, les drones... Aujourd'hui, même si les révolutions numériques se font moins régulières (Les géants de la tech comme Apple ou Amazon font leur propre couverture médiatique) le salon reste un incontournable pour quiconque est passionné de technologie.

Au CES 2023, une start-up soulève des questions. Véritable révolution pour les uns, questionnement éthique pour les autres. L'entreprise Re;Memory propose un service basé sur une intelligence artificielle très performante qui permet d'avoir une dernière conversation avec un proche disparu.

Les développeurs de Re;memory ont créé une intelligence artificielle capable de reproduire les visages, voix et expressions faciales des morts. L'outil va étudier une sélection de photos et vidéos données par la famille du défunt, pour le matérialiser grâce à des images de synthèse 3D très réalistes. Les équipes réalisent également une pré-interview du défunt pour étudier son intonation et rendre l'échange virtuel encore plus réaliste.

### **La mort défiée par un jeune ingénieur chinois**

A Nankin, à l'ouest de Shanghai, Sun Kai, jeune ingénieur, a mis au point une nouvelle façon de dialoguer avec les morts. Il voulait revivre quelques instants avec sa mère récemment décédée. Selon lui, ça lui a fait beaucoup de bien : *« j'étais excité et soulagé. Je me sentais coupable de ne pas avoir passé assez de temps avec ma mère avant son décès, et d'avoir consacré trop de temps à mon travail. Quand j'ai entendu ses premières paroles, j'ai eu l'impression de moins me sentir coupable, d'avoir trouvé un moyen de parler à ma mère et de l'entendre me demander par exemple si j'ai bien mangé aujourd'hui. J'espère que bientôt, elle sera capable de communiquer non seulement avec moi, mais aussi avec mes enfants. »*

Il a ensuite créé la Nanjing Silicon Intelligence, pour laquelle il fait travailler 500 salariés. Le service a déjà permis de créer des milliers d'avatars qui font vivre les personnes disparues. En pratique, il explique que : *« Pour copier l'apparence physique, nous avons seulement besoin d'une vidéo de trois minutes de la personne qui parle tout en faisant des gestes naturels et habituels. Pour le son, nous avons besoin d'une dizaine de minutes d'enregistrement audio. Tout ça prend seulement quelques jours.... Pour le clonage de la pensée, c'est un processus qui est plus progressif. Plus nous avons de matière, plus il y a de ressemblance avec la personne décédée. Au fur et à mesure que nous accélérons le développement de notre technologie, le dialogue est de plus en plus élaboré ».*

L'intelligence artificielle pourrait aussi permettre aux défunts d'assister à leurs propres obsèques. C'est le projet fou de Li Jingheng, l'un des dirigeants d'un grand cimetière de la banlieue ouest de Shanghai. D'après lui toute personne mérite d'être préservée après sa mort. Pour l'instant le concept n'en est qu'à ses débuts, mais la motivation des dirigeants du cimetière de Shanghai est grande. Le tarif pour créer un profil numérique démarre à 2000 euros. C'est un marché qui s'annonce prometteur, quand on sait que 10 millions de personnes meurent chaque année en Chine.

### **« Un procédé qui bloque le processus de deuil »**

Luce Des Aulniers, docteure en anthropologie à Québec s'est exprimée à la radio pour exprimer sa crainte. Pour elle, ce procédé d'intelligence artificielle participe à un fantasme vieux comme le monde. Garder les morts près de soi, voire tenter d'éviter la mort sont deux idées qui ont toujours été présentes dans nos sociétés. Mais il s'agit ici, via l'intelligence artificielle, de créer une représentation de l'autre. Il s'agit d'une forme d'art, puisqu'on ne peut pas garder l'autre près de soi dans la réalité. De fait, c'est un procédé qui fait reculer le processus de deuil qui est justement le fait d'arriver à créer une représentation de l'autre à l'intérieur de soi.

Le processus de deuil, c'est aussi le fait de négocier la bonne distance avec un mort, de trouver une juste place pour les morts qui commence par la séparation physique. L'enjeu serait de trouver comment faire vivre l'autre à l'intérieur de soi, plutôt que par le biais d'un objet. Luce Des Aulniers ajoute que ce processus de deuil est universel, que de telles créations vont de pair avec l'envie de ne pas ressentir la douleur, mais que malheureusement, lors d'un deuil, la souffrance est inévitable, et

l'intelligence artificielle n'y changera rien.

### La death tech en France

Depuis quelques années, la tech s'intéresse au secteur funéraire. Les start-ups de la death tech ont pour objet de révolutionner le funéraire, grâce au digital. Dans notre pays, l'objectif est plutôt de faciliter les démarches après décès, de réduire les coûts liés aux obsèques ou d'aider les personnes à traverser le deuil. Les projets qui ont retenu l'attention des médias ces dernières années sont :

- **Requiem Code**, une start-up présentée durant l'émission "qui veut être mon associé". Elle permet de créer un QR code relié à la biographie du défunt à sceller sur sa pierre tombale.
- **InMemori**, une entreprise de pompes funèbres uniquement en ligne.
- **Repos Digital**, une start-up qui permet de clôturer les comptes numériques des personnes décédées. Elle récupère l'argent et les biens qui reviennent à la famille.
- **Memerio**, est une plateforme d'e-commerce qui permet d'acheter des monuments et des objets funéraires en ligne. La start-up donne une seconde vie aux monuments en fin de concession. Elle met en relation des collectivités et des mairies, avec des acheteurs.
- **Alanna**, une start-up qui a pour objectif de réunir les personnes endeuillées grâce à un espace unique et privé. Une sorte de Facebook après décès.
- Outre-Manche, la start-up **DeadHappy**, propose un service d'assurance vie couplé à un service notarial. Elle incite à exprimer ses dernières volontés, aussi extravagantes soient-elles !

Source  
Futura  
Emma Hollen  
26 juin 2024

## 3. Parler aux morts grâce à l'IA, c'est désormais possible. Mais sommes-nous prêts ?

*Et si vous pouviez continuer de discuter avec vos proches disparus grâce à l'IA ? Si ce sujet a été traité à plusieurs reprises, avec plus ou moins de réalisme, par différents auteurs, aujourd'hui, il quitte le domaine de la fiction pour entrer dans nos vies ! Ceux qu'on appelle les ghostbots, les bots fantômes, commencent à hanter nos appareils, et avant d'appeler un exorciste ou de les inviter chez nous, il importe de prendre un peu de recul sur le sujet pour considérer ses ramifications.*

Ramener les défunts à la vie est une préoccupation qui habite l'humanité depuis les débuts de son existence. Día de los muertos, Samhain, Famadhana, Qingming, spiritisme : à travers le monde, nombreux sont les rituels et les croyances destinés à préserver le lien qui nous unit à ceux qui nous ont quittés. Mais avec les récents perfectionnements de l'intelligence artificielle, la communication avec l'au-delà semble prendre une toute nouvelle dimension. Si l'idée n'est pas toute jeune, ce n'est que très récemment que les premières tentatives de « réanimation » des morts ont été mises en œuvre.

### Des premiers ghostbots à l'émergence de la grief tech

On pense par exemple à cet androïde, double de Philip K. Dick, créé par Hanson Robotics. Nourri de milliers de pages de fiction, de journaux intimes et de correspondances, le robot, doté d'un visage capable d'un panel d'expressions, se veut une extension digitale de l'esprit de l'auteur, et répond aux questions avec autant d'humour que de profondeur. Autre exemple : en 2017, un journaliste et développeur, John Vlahos, a appris que son père, atteint d'un cancer, n'avait plus que quelques mois à vivre. Armé d'un dictaphone, il a mené de longs entretiens avec lui afin de créer une sorte capsule sonore et de développer un chatbot, DadBot, qui lui permettrait de continuer de converser avec lui. Mais c'est plutôt vers la Chine qu'il faut se tourner pour témoigner de l'explosion du marché des *ghostbots*.

En 2019, Sun Kai, un homme qui avait récemment perdu sa mère, s'est tourné vers la firme Silicon Intelligence pour lui demander de créer un double numérique de la défunte. À partir de photos, de vidéos et d'enregistrements, l'entreprise est parvenue à fabriquer une copie digitale suffisamment convaincante de la femme disparue, avec qui Sun Kai discute désormais depuis des années sur sa tablette. La demande grandissante ainsi que l'explosion récente des *deepfakes* et des grands modèles de langage, qui permettent aux IA de discuter de manière toujours plus naturelle et intuitive, ont incité plusieurs compagnies chinoises à se lancer dans la *grief tech*, le secteur des technologies consacrées au deuil. Et petit à petit, ces technologies sont devenues de plus en plus accessibles pour le grand public.

Aujourd'hui, elles commencent à émerger dans d'autres pays, et à mesure que leur usage se démocratise se posent des questions toujours plus pressantes quant aux implications éthiques d'une telle avancée. L'intelligence artificielle ainsi créée peut-elle être considérée comme dotée de conscience ? Et si oui, est-il juste de la confiner à un smartphone ou une tablette ? Pour les chercheurs, à l'heure actuelle, il ne semble pas y avoir d'ambiguïté sur ce sujet. Ces créations digitales sont de simples *deepfakes*, des catalogues d'anecdotes, d'images et de sons dont les capacités sont au final relativement limitées et confinées. Mais vient alors la question suivante : les utilisateurs de ces technologies sont-ils vraiment capables de faire la différence entre le réel et le digital ? Et si non, quelles sont les ramifications philosophiques et psychologiques de cette abolition symbolique de la mort ?

### Quel impact psychologique ?

Pour Nigel Mulligan, psychologue et enseignant à l'université de Dublin, les *ghostbots* n'ont malheureusement pas que des avantages. Dans une tribune publiée dans la revue *The Conversation*, il affirme que ces derniers pourraient faire plus de mal que de bien, en renforçant un sentiment de confusion, en générant du stress, de la dépression, voire de la paranoïa ou de la psychose. À défaut de servir de solution à la personne endeuillée, le bot pourrait tout au mieux jouer le rôle de béquille temporaire, et, bien plus souvent, perturber le processus de deuil. Il souligne également le risque que le chatbot transmette de fausses informations à la personne endeuillée, se comporte de manière inappropriée ou révèle des informations intimes, glanées au fil des conversations qui ont servi à construire le *ghostbot*, mais qui n'étaient pas vouées à être révélées à certains membres de son entourage.

Charlotte Jee, journaliste pour le site MIT Technology Review a voulu mieux comprendre le phénomène de ces robots fantômes et a commandé une copie digitale de ses deux parents, toujours en vie. Alors qu'elle discutait un jour avec son père virtuel, celui-ci lui a demandé comment elle allait. La journaliste lui a répondu qu'elle se sentait triste ce jour-là, ce à quoi son père lui a répondu un « *Tant mieux !* » enthousiaste. Si Charlotte Jee ne se trouvait pas dans l'état de détresse accompagnant le deuil au moment de leur conversation, les utilisateurs-cibles de ce type de technologie en ont, en toute logique, le plus besoin alors qu'ils sont également les plus vulnérables. Dans ce contexte, il conviendrait donc de redoubler de vigilance, d'attention et de précision au moment de concevoir le double numérique. Mais à ce jour, aucun chatbot n'est infaillible, et, s'il devient nécessaire d'en produire en grande quantité et rapidement pour satisfaire une demande en hausse, il y a fort à parier qu'aucune firme n'aura d'intérêt financier à consacrer trop de temps à chacune des itérations qu'elle produit.

### Quid du droit des défunts ?

Autre inquiétude, soulevée également par Jee : le risque que ces technologies soient exploitées pour créer des doubles virtuels de personnes vivantes ou défuntes sans leur consentement. Pensez par exemple à un ou une ex-petite amie qui se servirait des innombrables photos, vocaux et vidéos que vous avez compilés pour fabriquer une copie numérique de votre personne, plus docile et adaptée à ses attentes. Dans [un article publié dans la revue Springer](#), les chercheurs Tomasz Hollanek et Katarzyna Nowaczyk-Basińska mettent en avant plusieurs recommandations à l'adresse des entreprises de la *grief tech* afin de protéger la dignité et le droit à l'image des défunts d'une part, mais également les personnes qui pourraient être manipulées à l'aide de ces technologies.

Toutefois, ils ne se leurrent pas. Aujourd'hui, les meilleurs garde-fous sont issus des réglementations auxquelles sont soumises ces entreprises. Si ces réglementations, et notamment la réglementation de l'Union européenne, peuvent constituer des protections redoutables contre les abus, leur mise en place est toutefois très longue et demande de nouveaux moyens de supervision afin de s'assurer que tous les acteurs s'y tiennent. En attendant que de nouvelles règles soient élaborées et mises en vigueur, il faudra donc s'attendre à ce que l'utilisation abusive de ces bots fasse couler de l'encre.

Pour conclure, il est essentiel de rappeler ce qui peut sembler évident. La mort et le deuil font partie de notre existence depuis toujours. Comme on l'a dit, de nombreux rituels ont été créés au fil des millénaires afin de maintenir un lien avec nos défunts. Mais il est important, lorsque nous les pratiquons, de penser à garder les deux pieds dans le monde des vivants. Bots, ou non, un deuil sain doit trouver son aboutissement dans l'acceptation du départ de nos proches. Certains deuils sont plus difficiles à faire que d'autres, mais dans tous les cas, ils doivent se caractériser par une progression vers l'avant et non une stagnation. Si vous traversez actuellement une période de deuil, veillez à vous

entourer de soutien, qu'il provienne de vos proches, de lignes d'écoute, de groupes de parole ou de professionnels de la santé. Où que vous vous trouviez, il existe sûrement un humain capable et disposé à vous écouter.

Source  
Huffington Post  
Thibaut Derex  
10 février 2020

## 4. Réalité augmentée : sa fille est morte, mais cette mère la « retrouve » à la télé

Comme dans la série « Black Mirror », une équipe de télévision sud-coréenne a permis à une mère de discuter et de toucher sa fille disparue.

Faut-il y voir un nouveau processus thérapeutique ou un excès dans l'utilisation des nouvelles technologies ? La chaîne de télévision sud-coréenne MBC a permis à une mère de revoir une copie d'un être cher disparu dans un monde en réalité augmentée. Il a fallu 8 mois de travail à MBC pour réaliser ce documentaire qui a été diffusé le 6 février sur YouTube. Une expérience qui risque de soulever des questions éthiques.



En 2016, Jang Ji-sung a perdu sa fille, Nayeon, âgée de 7 ans à cause d'une maladie incurable. *Aju Business Daily* rapporte que des techniciens ont alors reconstitué le visage de la petite et ont enregistré les mouvements d'une jeune fille du même âge pour les transplanter dans un monde virtuel. Ils ont même synthétisé le parc que l'enfant et sa famille avaient l'habitude de fréquenter.



Comme le montrent l'image ci-dessus, la mère a enfilé un casque de réalité augmentée et des gants haptiques pour l'expérience. Ces derniers permettent d'avoir un sentiment de « toucher » dans ce monde virtuel. Comme on peut se douter, les retrouvailles ont été émouvantes. La séquence commence avec la petite fille qui court vers sa mère et après quelques mots, elle lui demande : « Maman, est-ce que tu penses à moi ? ». La mère répond simplement : « Tout le temps ».

La petite lui demande de lui « tenir » la main, ce que la mère peut faire grâce à ses gants. À ce moment-là, elle ne peut s'empêcher de retenir ses larmes. À la fin de la session de réalité virtuelle, Nayeon s'endort avec sa maman à ses côtés, avant de se transformer en papillon et de s'en aller.

### Un futur cadre thérapeutique ?

Le produit final n'est pas parfait : on remarque quelques bugs au cours de la présentation. Parfois la petite fille ne regarde pas au bon endroit quand elle parle à sa mère ou se délace de façon saccadée.

Mais les équipes qui ont mené cette expérience pour la télévision ont tout de même réussi à recréer une véritable personne en VR. Et surtout : l'expérience est assez réaliste pour émouvoir les proches de l'enfant disparu. Dans le documentaire, la mère de la petite fille explique : « Ce fut très court, mais très joyeux. Je pense que j'ai fait le rêve éveillé que j'ai toujours souhaité ».

Cette expérience télévisée ouvre ainsi la voie à la création d'une base de données qui permettrait de télécharger les images d'êtres chers disparus, et de les transposer dans un monde en réalité augmentée. Un peu comme cette société japonaise qui propose d'imprimer en 3D le visage d'une personne disparue sur un robot... À l'avenir, la question de l'éthique va se poser et reste à déterminer quels impacts auront ces technologies dans le processus de deuil.

## Source

*The Conversation*  
Benjamin Boeuf et  
Yvon Moysan  
2 juillet 2020

## 5. Hologramme, IA, réalité virtuelle : les morts n'ont jamais été autant présents parmi nous

On savait que le business des célébrités décédées était en plein essor : James Dean va jouer dans un nouveau film 64 ans après sa mort, et la nouvelle tournée de Michael Jackson, *Forever*, a déjà attiré plus de 500 000 spectateurs.

Mais les célébrités sont-elles les seules à pouvoir accéder à l'éternité ? Il semblerait qu'un véritable business de l'*afterlife* commence à se développer, et nous en sommes tous des clients potentiels.

### Préparer sa vie après la mort

Si vous pensiez que les médias sociaux étaient réservés aux personnes en vie, détrompez-vous ! Des chercheurs ont calculé que d'ici la fin du siècle, Facebook pourrait compter à lui seul près de 5 milliards d'inscrits décédés, soit plus que d'utilisateurs vivants.

Il faut dire que Facebook, à l'instar d'autres médias sociaux, permet de conserver son compte après sa mort en le transformant en « compte de commémoration ». Pour cela, il vous suffit de choisir un contact légataire (un ami ou un membre de votre famille), qui sera libre d'animer votre compte une fois que vous ne serez plus en mesure de le faire. Une bonne façon de garder en vie votre double digital !

Et pourquoi ne pas vous charger vous-même des messages que vous posterez après votre mort ? Des entreprises, comme DeadSocial, proposent à leurs clients de rédiger les messages qu'ils souhaiteront envoyer sur les médias sociaux après leur décès et d'en fixer le moment d'envoi. Il sera donc toujours possible de souhaiter un joyeux Noël à ses *followers* et amis tous les 25 décembre, même 10 ans après sa mort.

Si au contraire, vous ne souhaitez pas faire partie de ces morts qui continuent à passer trop de temps sur les médias sociaux, Google propose une option différente pour ses services (YouTube, Gmail, Blogger, Google Photos, etc.) : le gestionnaire de compte inactif.

En cas d'inactivité prolongée, Google contactera un de vos proches pour savoir si vous êtes décédé. Une fois le décès confirmé, le compte sera automatiquement clos. Un moyen de tuer son double digital et de ne pas laisser les données associées à son compte sans surveillance.

### Se maintenir artificiellement en vie

Mais qu'en est-il des proches du défunt ? Comment réagissent-ils face à ces comptes artificiellement maintenus en vie ?

Des recherches en sociologie ont mis en évidence que ces pratiques ont modifié les comportements de deuil. En particulier, au lieu d'échanger avec d'autres personnes pour partager et exprimer sa tristesse ou sa douleur, les individus ont de plus en plus tendance à s'adresser directement au défunt sur sa page Facebook.

Ces pratiques brouillent également notre rapport au temps et à l'espace : en continuant à recevoir des messages du ou liés au défunt, et en créant un espace digital, immatériel, du deuil, les médias sociaux affectent les comportements traditionnels qui suivent la mort d'un proche.

Psychologiquement, de telles pratiques peuvent être un frein dans le processus du deuil prévient Véra Fakhry, psychologue spécialiste du deuil dans les colonnes du journal Les Échos :

« Après une période de choc liée au décès, la phase suivante est de rechercher la personne décédée. On va croire qu'on la croise dans la rue, on va relire ses messages... Cette phase est normale la première année, mais si elle continue, elle devient pathologique. »

Avec l'évolution des nouvelles technologies, de nouvelles pratiques apparaissent et risquent de brouiller encore davantage notre rapport à la mort et au deuil.

En particulier, en Corée du Sud, une femme a récemment pu partager quelques instants avec sa jeune fille décédée il y a plusieurs années, mais dont le corps et la voix ont été recréés en réalité virtuelle. Selon l'entreprise à l'origine du projet, la mise au point du personnage digital a nécessité un an de développement pour un coût de 50 millions de wons (37 000 euros).

La séquence a été diffusée à la télévision, dans un documentaire mettant en avant la chance de dire adieu à un être cher disparu.

Des chercheurs en sociologie et en psychologie ont identifié des effets positifs de cette immortalité symbolique, permise jusque-là par des photographies et des vidéos. Les possibilités de

recréer la forme d'un défunt et d'ajouter la sensation de toucher (qui faisait partie intégrante de l'expérience coréenne) devraient renforcer cette immortalité symbolique des êtres qui nous sont chers.

L'intelligence artificielle commence elle aussi à faire parler les morts. Le journaliste américain James Vlahos a ainsi programmé un chatbot – c'est-à-dire un programme informatique conçu pour simuler une conversation avec des utilisateurs humains – à partir d'anciennes conversations enregistrées avec son père lorsque que celui-ci était encore en vie.

### **Business en devenir**

Depuis le décès, James continue de discuter avec lui par le biais de Facebook Messenger de ses différentes passions pour le football américain, des origines grecques de sa famille ou encore de son premier chien.

Ainsi, grâce aux médias sociaux, à la réalité virtuelle ou à l'intelligence artificielle, les morts semblent de plus en plus présents dans notre quotidien et leurs activités ressemblent étrangement aux nôtres. Cela ne manque pas de soulever des questions passionnantes – éthiques, psychologiques, sociologiques, etc. – quant à l'impact de cette présence accrue sur notre rapport aux morts, mais aussi sur notre rapport à la mort (à la nôtre en particulier) et à la vie.

Mais si les consommateurs sont heureux de retrouver sur scène ou sur grand écran leurs célébrités décédées préférées, il y a fort à parier que beaucoup seront prêts à acheter les services d'entreprises qui permettront de retrouver aussi des proches qui ont perdu la vie.

En attendant, Facebook ou Instagram continuent à faire des bénéfices grâce à l'animation des comptes de tous les utilisateurs, vivants ou morts.

Interagir avec des morts, discuter et toucher des êtres chers décédés, pour les maintenir artificiellement auprès de nous, voilà un nouveau business en devenir qui s'annonce fort lucratif.